



#1jeune1solution

Partez à la rencontre
de votre **avenir**

#1jeune1solution accompagne tous les
jeunes dans leur parcours professionnel

Je suis jeune

Je suis employeur



Mise en place du plan 1jeune1solution présenté par le gouvernement fin **juillet 2020**.

Il est construit autour de 3 axes intitulés :

Axe 1 Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle

Axe 2 Orienter et former vers les secteurs et les métiers d'avenir

Axe 3 Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi par des parcours d'insertion sur mesure

L'objectif central est celui de l'emploi

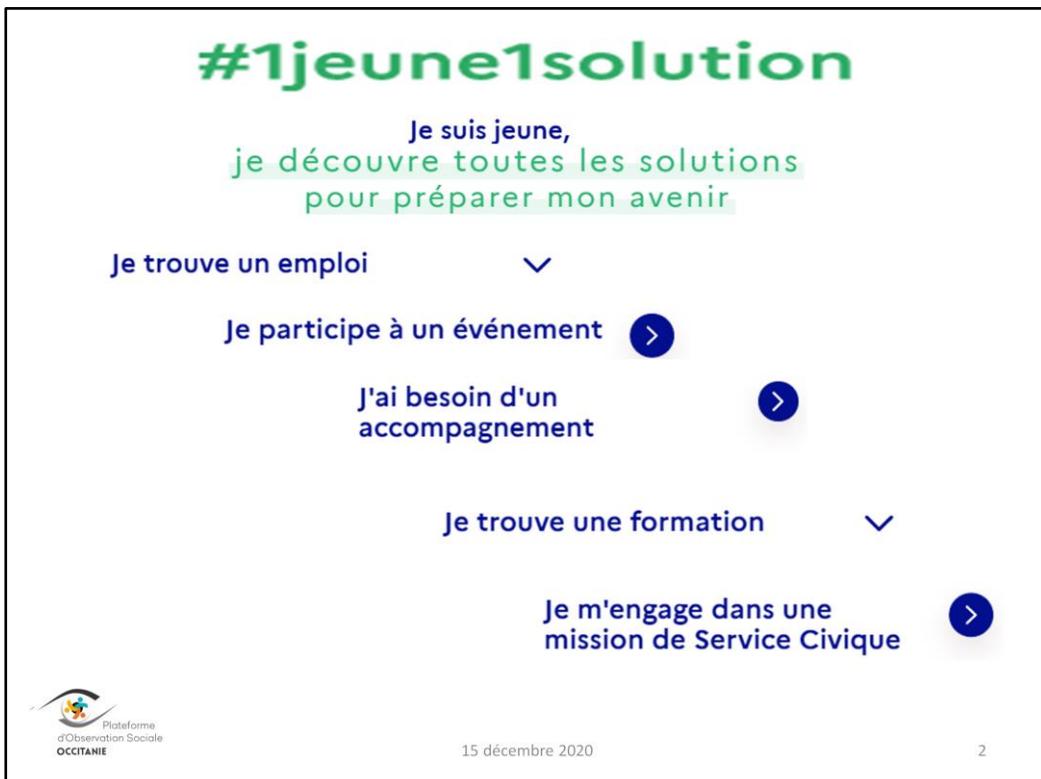
Le 20 novembre, un site internet a été inauguré à son propos

www.1jeune1solution.gouv.fr

afin de faciliter les recherches autour de fonctions simples :

d'un côté pour les jeunes et de l'autre pour les employeurs.

Cette plate-forme renvoie le plus souvent vers des moteurs de recherche qui fonctionnent déjà au sein de sites internet existants.



Je clique sur le bouton « je suis jeune »

Les intitulés des items sont clairs et la lecture sur smartphone est très lisible.

A noter, le « je participe à un événement » qui propose des centaines d'événements de recrutement pour tous les jeunes partout en France : 577 événements Pole emploi (exemple : l'armée de l'air recrute), missions locales, salons (étudiants), autres manifestations, entreprises pour job datings (Crédit Agricole), ... Cette synthèse des événements existants est une offre propre à cette plateforme.

« j'ai besoin d'un accompagnement » permet de laisser ses coordonnées pour qu'un conseiller ou une conseillère de la mission locale la plus proche de votre domicile vous recontacte.

« je trouve une formation » renvoie sur le réseau des Carif-Oref qui permet de choisir celui de l'Occitanie.

#1jeune1solution

Je suis employeur,

je découvre les solutions
pour m'aider à recruter

Je m'informe sur les mesures
de soutien >



Je dépose une offre d'emploi >

Je participe à un événement
de recrutement >



15 décembre 2020

3

Je clique sur le bouton « je suis employeur »

*Mesures de soutien :

9 mesures sont détaillées dont la majorité sont **des dispositifs déjà existants** pour lesquels les primes (ou allègements de charges) sont plus élevées (à l'exception de la prime spéciale de 4000 euros à l'embauche (CDD 3 mois, Temps plein)
Mais attention pour les dispositifs déjà existants la prime plus élevée **n'est souvent valable que jusqu'à fin janvier ou fin février 2021** (contrats d'apprentissage et de professionnalisation, emplois francs).

* Je participe à un événement de recrutement : pour pouvoir alimenter la base de données relative aux événements gérée par la plateforme

Dossier de presse Plan #1JEUNE1SOLUTION

https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/dp_plan_jeunes.pdf



15 décembre 2020

4

Notez que ce site internet, même si il est très bien fait, ne peut proposer la totalité des mesures qui s'offrent aux jeunes dont la liste s'avère assez longue. Pour disposer d'une information complète, il est nécessaire de se plonger dans le dossier de presse publié en juillet 2020.

Il renseigne plus précisément sur les 2 axes qui ne sont pas développés dans la plateforme internet :

Orienter et former vers les secteurs et les métiers d'avenir ,

ainsi que

Dispositifs de parcours d'insertion sur mesure.